

sur la poésie et la musique des Hébreux. 1781, in-12 : c'est cet ouvrage que nous reproduisons; Nouvelle Bible polyglotte, in-4°, rare. L'abbé du Contant a réitéré la méthode du père Houbigant, quoiqu'il eût lui-même quelquefois des idées singulières sur l'Écri-

ture. On a prétendu qu'il ne savait que médiocrement l'hébreu, et qu'il a puisé presque toute son érudition dans les *Prolégomènes de la Polyglotte* de Walton, et ses principales réfutations dans les *Lettres de quelques Juifs* de l'abbé Guénée.

## TRAITE SUR LA POÉSIE ET LA MUSIQUE DES HÉBREUX.

POUR SERVIR D'INTRODUCTION AUX PSAUMES  
EXPLIQUÉS.

### Introduction.

Il n'est pas de livre qui ait été si souvent expliqué que celui des *Psalmes*, et il n'en est pas qui soit encore si difficile à entendre. De treize cents écrivains qui se sont exercés sur ce sujet, aucun n'est capable de satisfaire entièrement ou critique. Les uns ont travaillé sur le latin, les autres sur le grec, les autres enfin sur l'hébreu; peu ont été plus loin. Ils se sont contentés la plupart d'interpréter le texte imprimé d'après la langue à laquelle ils se bornaient; d'où il résulte que leur travail est souvent imparfait. Car, pour ne pas parler des fautes de traducteurs, les copistes latins, grecs ou hébreux, se sont mépris plus d'une fois; il leur est arrivé, en transcrivant la Bible, d'oublier un mot, de le transposer, de mettre l'un pour l'autre, ou du moins de confondre des lettres semblables. On verra, par la lecture de cet ouvrage,

!! Le P. le Long, très-curieux et très-exact dans la recherche de ces sortes de détails, nous a fait connaître douze cent trente écrivains sur les *psalmes*, d'ant voici le catalogue :

Écrivains en prose sur tout le psautier.	302
Écrivains en vers.	160
Écrivains en prose sur une partie du psautier.	184
Écrivains en vers.	45
Écrivains en prose sur les VII psalmes pénitentiels.	95
Écrivains en vers.	29
Écrivains en prose sur un seul psame.	192
Écrivains en vers.	11
Total.	1215

Pour aller de douze cent treize à treize cents, reste quatre-vingt-trois; or il est très-facile de remplir ce nombre; il suffit pour cela, de faire entrer en ligne de compte, soit les auteurs qui ont écrit généralement sur toute l'Écriture, soit ceux qui ont travaillé sur les *psalmes* depuis 1725, que parut à Paris en 2 volumes in-folio, l'ouvrage du savant oratorien sous le titre de *Bibliotheca sacra*; car ni les uns ni les autres ne sont compris dans la liste que nous donnons. Ainsi l'on voit que notre calcul n'a rien d'exagéré.

qu'il y a dans le corps des *psalmes* plus de six cents contre-sens qui ne coulent que de cette source. Le changement d'une seule lettre peut, en hébreu, du sens le plus vrai et le plus sublime, faire le sens le plus faux et le plus ridicule. Il n'en est pas de cet ancien idiome comme de nos langues modernes, où les termes sont communément d'une longueur raisonnable, et où une lettre corrompue peut aisément se corriger par l'analogie des autres. En hébreu, au contraire, les mots primitifs n'étant ordinairement composés que de trois lettres, la corruption d'une seule est de la plus grande conséquence. Si, par exemple, dans le mot français, *don*, qui n'est que de trois lettres, l'on change la première; l'on aura *bon*, *mon*, *ton*, *son*; ce qui fournit tout autant d'idées disparates (1). Mais il est rare que le changement d'une lettre dans un terme qui en renfermerait une dizaine, comme familièrement, puisse induire en erreur, même abstraction faite de l'ensemble du discours. L'orthographe pourrait être estropiée, mais le sens ne serait pas divers.

D'ailleurs, les caractères hébreux, bien différents des nôtres, sont figurés de façon à faciliter la méprise. On en peut juger par le tableau que voici des lettres qui se ressemblent. Le *beth* ב, et le *kaph* כ; le *ghimel* ג, et le *noon* נ; le *daleth* ד, et le *resh* ר; le *hé* ה, le *chet* ח, et le *thau* ט; le *zain* ז, et le *noon* final ן.

(1) En prenant la liberté de changer à son gré l'une des trois lettres radicales, on rapproche aisément les choses les plus opposées. C'est la marche qu'ont suivie quelques critiques antérieurs, dans les étymologies hébraïques qu'ils ont employées pour expliquer l'histoire ancienne ou la fable. Mais quelles illusions n'a pas enfantées une méthode aussi pleine de licence! On a donné des jeux d'imagination pour de solides vérités. Rien n'est plus ruineux que la science des étymologies, surtout lorsqu'elle est fondée sur des principes purement arbitraires.

]; le *daleth* ד, et le *kaph* final, ך; le *zain* ז, l'ouaou ו, et l'iod י; le *mem* מ, et le *samech* ס; l'*ain* א, et le *tsade* final, ץ. La confusion est même beaucoup plus difficile à éviter dans les manuscrits que dans les imprimés. Car quand on écrit couramment à la main, la légère nuance qui différencie les caractères diminue, au lieu qu'elle augmente dans l'impression, surtout si c'est un artiste de l'habileté de Fournier le jeune (1) qui ait gravé les poinçons et frappé les matrices.

### CHAPITRE PREMIER.

#### Plan des *psalmes* expliqué.

Si l'on veut remédier à ces divers inconvénients, il faut commencer par fixer ou rétablir le texte, avant que d'en entreprendre l'explication. Nous avons à cet effet un secours puissant; c'est celui des anciens manuscrits, qui servaient de modèles aux différents interprètes polyglottes. Car, de même qu'il est ordinaire aux copistes de se méprendre, il est aussi reconnu par l'expérience qu'ils ne se trompent jamais tous au même endroit: ainsi on corrige l'un par l'autre, et on remonte à la leçon de l'auteur sacré, par la combinaison des variantes avec le texte original. Nous rapprocherons donc de l'hébreu imprimé, le chaldéen, le syrien, l'éthiopien, l'arabe, l'arménien, le grec et le latin. Tous ces textes ainsi combinés se prêteront un jour mutuel; une fois la vraie leçon bien déterminée, rien de plus aisé que de l'expliquer. Alors chacun peut se livrer à son génie, et est en état de faire des commentaires.

Mais il y a deux écueils également dangereux, et que doit éviter avec soin un judicieux philologue. Le premier, c'est de penser avec les célèbres auteurs des *Principes discutés*, que le texte hébreu est exempt ou presque exempt de toutes fautes de copistes. On ne saurait persister dans une pareille opinion sans fermer volontairement les yeux à la lumière. Pour désabuser ceux qui pourraient en être malheureusement prévenus, il nous suffit de leur rappeler ici la forme du poème acrostiche, qui régit dans plusieurs *psalmes*. La nature de ces sortes de poèmes exige que les différents vers se succèdent selon l'ordre que tiennent les lettres dans l'alphabet. Or, il arrive quelquefois que l'harmonie du cantique est tout à fait troublée par la suppression d'un vers; mais si l'on compare avec l'hébreu d'aujourd'hui les anciennes versions polyglottes, l'on retrouve les mots omis, lesquels étant rendus dans le langage hébraïque, forment le vers alphabétique qui man-

quait dans la pièce. Ceci n'est-il pas une démonstration de la faute de copiste? Cependant nos estimables auteurs ne la soupçonnent même pas.

L'autre écueil contre lequel il ne faut pas échoquer, c'est de multiplier à l'infini, comme a fait le père Houbigant, les fautes de copistes dans l'hébreu imprimé. Aussitôt que ce savant n'entend pas le texte, il le croit corrompu, et le réforme à son gré, disant que le bon sens est le meilleur de tous les manuscrits. Si jamais cet excès prenait racine, et devenait un peu commun, il n'y aurait plus rien de fixe et de certain dans aucun auteur ancien. Voilà comment l'homme est fait: il outre tout, et ne connaît point de milieu.

Pour nous, nous marcherons avec une sage précaution entre ces deux précipices, et nous nous donnerons bien de garde d'y tomber. Nous ne dissuolerons pas, il est vrai, les fautes des copistes; mais aussi nous n'avouerons que celles dont l'analogie de la langue sainte, la nature du poème, et l'autorité des textes polyglottes ou des anciens manuscrits, nous démontreront l'existence.

C'est à la leur de ces flambeaux que nous allons éclairer l'obscurité de notre Vulgate latine. Si elle manque quelque part de clarté, c'est surtout dans les *psalmes*. Elle est calquée ici, non sur l'original hébreu, mais sur la copie grecque. Les Septante, comme traducteurs, n'ont pu qu'affaiblir le texte. L'interprète latin, qui est venu après, et à qui a travaillé sur le modèle grec, a dû l'affaiblir de nouveau. Ainsi, en comparant le latin des *psalmes* avec l'hébreu, d'où il ne découle que par une suite de cascades, l'on ne doit point être étonné de la distance et de l'éloignement qu'on y remarque. Cependant nous ferons voir que les Septante avaient souvent dans leur manuscrit hébreu de bien meilleures leçons que celles que nous offre l'hébreu imprimé. Il en est de même du chaldéen et du syrien.

Pour ce qui est des auteurs des versions éthiopienne, arabe et arménienne, comme ils ne travaillaient que sur le grec, ils ne peuvent servir qu'à fixer la véritable leçon des Septante. Cependant l'on s'aperçoit qu'ils consultaient, dans les endroits difficiles, le texte hébreu, ou du moins le syrien; ce qui est vrai surtout de l'interprète arabe.

Quant aux versions grecques, d'Aquila, de Symmaque, de Théodotion, et à celles qui sont connues sous le nom de cinquième, sixième et septième éditions, qu'Origène avait placées dans sa collection (1),

(1) Cet ouvrage, auquel toute l'antiquité ecclésiastique a donné de justes éloges, était si considérable qu'on ne pouvait se le procurer qu'à très-grands frais ou en faire des copies qu'à un grand nombre de travail. Saint Jérôme le témoigne dans sa préface sur *Josué*. Quoiqu'Origène eût en bien des secours, et que ses amis l'eussent servi de leurs richesses, il sacrifia néanmoins plusieurs années à cette entreprise. C'était d'ailleurs l'usage de ce temps-là de récrire ces sortes d'ouvrages qu'en lettres capitales ou en copistes, ce qui les rendait fort volumineux. Don Montfaucon pense que les Hexaples devaient former au moins une cinquantaine de volumes d'une grosseur énorme. Aussi n'en tira-t-on que très-peu de copies. On en transcrivait seulement, selon le besoin, les différents leçons d'Aquila, de Symmaque et de Théodotion, ou quelques autres qui pa-

nous n'en avons malheureusement que quelques fragments. Par l'utilité que nous retirons du peu qui nous reste de ces divers ouvrages, l'on peut juger des avantages singuliers que nous aurait procurés leur entière conservation.

Il nous serait plus aisé de composer une nouvelle version d'après l'hébreu, que de faire une confrontation raisonnée et suivie de diverses langues; mais la chose serait moins utile. Dans le premier cas, l'on apercevrait, entre notre traduction et la Vulgate, une grande différence, sans en concevoir la raison; c'est le sentiment que l'on éprouve à la lecture des versions latines ou françaises qui ont été faites sur l'hébreu. On aura beau faire; la Vulgate, qui, depuis plus de douze siècles, a cours dans l'Eglise, y sera toujours en usage, telle qu'elle est, surtout pour les psaumes, qui forment principalement notre liturgie sacrée. Il est difficile de pouvoir faire le moindre changement dans l'office public, sans irriter les esprits; un motif aussi louable a fait prévaloir pour ce livre l'ancienne Vulgate ou l'Italique, sur la nouvelle version de saint Jérôme, quoiqu'on eût adopté avec justice le reste de son travail sur l'écriture. Les raisons qui ont décidé alors l'Eglise, subsisteront toujours. Le meilleur parti qu'il y ait donc à prendre dans cette matière, c'est de mettre chacun à portée de bien saisir le sens de la Vulgate, et d'en dissiper les ténèbres; c'est là le vrai but du parallèle que nous établissons entre cette version et les autres textes des livres polyglottes. Nous rendons compte de tout; nous ne laissons pas passer la plus légère différence sans la justifier ou la réprocher. Exempts de partialité, nous sommes tour-à-tour hébreu, chaldéen, syrien, arabe, éthiopien, arménien, grec ou latin, selon que la force des raisons nous détermine. Notre travail est bien plus avantageux que si nous représentions en entier les huit textes traduits, puis que nous n'offrons que ce qu'il y a de plus précieux dans chacun d'eux.

Si nous corrigeons alternativement le texte hébreu par l'un de ces anciennes versions, ce n'est pas que nous préférions, ou même que nous égalions la copie à l'original, ni le ruisseau à la source; mais c'est que les manuscrits hébreux, sur lesquels elle ont été faites, avaient souvent des leçons bien supérieures à

raissaient plus importantes, et on les renvoyait à la marge des exemplaires de la version des Septante: de là est arrivée cette multiplicité de variantes qu'on trouve aux marges des plus anciens manuscrits de cette version. Ce qui contribue encore à faire négliger les Hexaples, c'est qu'on crut pouvoir s'en passer, après les différentes corrections qu'on entreprit du texte des Septante. Les Pamphile et les Eusèbe, qui florissaient immédiatement après la mort d'Origène, prirent pour règle de leur révision le grec des Hexaples; Pamphile lui-même en déposa l'original, ainsi que celui des Tétrajcles, dans la riche bibliothèque qu'il forma à Césarée. Mais ces deux corps d'ouvrages, dignes de l'immortalité, disparurent tellement dans la suite qu'il n'en est échappé à l'empire des siècles aucun fragment tel qu'il était sorti des mains d'Origène. Nous ne tenons ce qui nous en reste que des travaux de Pamphile, d'Eusèbe, et de quelques autres anciens qui avaient consulté les Hexaples et les Tétrajcles.

celles de l'hébreu imprimé. Non contents de rapporter la variante dans notre propre langue, nous mettons sous les yeux du lecteur les mots hébreux que devaient lire ces interprètes. Ensuite nous examinons laquelle de toutes ces leçons hébraïques est la plus conforme au génie de la langue, au rythme du poème, à la suite du discours, et aux endroits parallèles. L'on sent naturellement qu'un pareil travail doit être long et pénible. Pour parvenir au but que nous nous proposons, nous avons été obligés de marcher à travers les ronces et les épines. Il nous a fallu comparer ensemble, et la plume à la main, sur chaque verset, huit textes couçus dans divers idiomes qui n'ont souvent point ou que peu de rapports entr'eux. Comment aurions-nous pu autrement relever avec exactitude jusqu'aux moindres variétés qui affectent le sens de la phrase? Un rapprochement de ce genre emporte sans doute, dans l'exécution, de bien plus grandes difficultés que la simple collation des manuscrits hébreux de notre temps. Dans cette dernière entreprise, on est dispensé de tout examen critique, et il suffit d'écrire tout du long les diverses leçons, telles qu'elles se présentent sous les yeux; la plus légère connaissance de la langue sainte met en état de remplir parfaitement cet objet. Que dis-je? on n'a besoin pour cela que de savoir bien lire l'hébreu; il n'est pas nécessaire de l'entendre. Dans le premier plan au contraire, il faut que nous devinions les termes hébreux qui étaient dans des manuscrits qui datent quelquefois de deux mille ans, et que nous n'avons plus entre les mains, tels qu'étaient ceux, par exemple, sur lesquels travaillaient les Septante; il faut qu'entre les différentes manières dont les pensées pouvaient être exprimées, nous choisissons celle où les lettres ont pu plus aisément se confondre par les copistes. Nous devons avoir égard à la nature du poème hébreu, et n'adopter que les expressions qui en gardent l'harmonie. Nous sommes obligés d'avoir toujours à la main la balance de la critique, pour peser le poids des raisons. Il faut que nous allusions le flambeau de la langue sainte, qui souvent est éteint, à celui des divers idiomes grecs ou orientaux. Cette lumière doit être pure, vive et éclatante, en un mot, telle que celle qui partait du foyer de l'original sacré, avant qu'il eût été obscurci par la négligence des mains qui nous l'ont transmis.

D'après cet exposé, il est sensible que la confrontation raisonnée des différents textes polyglottes annonce, dans le travail, de bien plus grandes difficultés que la nue collation des manuscrits grecs ou hébreux de nos jours; mais aussi, en revanche, elle offre des avantages bien plus considérables. Ce sont tout autant de canaux par lesquels on remonte jusqu'aux sources où puisaient les anciens interprètes, tels que le Chaldéen, le Syrien, les Septante et les autres. C'est ainsi que le tronc respectable de la tradition étend vers nous ses diverses branches. Or, les manuscrits qui servaient de modèles à ces écrivains grecs

ou orientaux étant beaucoup plus anciens que ceux qui sont parvenus à notre siècle, il n'est pas surprenant qu'ils soient plus purs, plus exempts de fautes de copistes, plus semblables enfin à celui qui est sorti des mains de l'auteur inspiré; aussi nous fournissent-ils une plus abondante moisson de leçons saillantes et propres à fixer ou rétablir le sens du texte. C'est un jugement réfléchi que nous portons dans une matière qui, depuis vingt ans, fait l'objet de nos profondes méditations. Nous avons examiné avec soin, soit les manuscrits hébreux conservés dans les bibliothèques de Paris, soit les extraits de ceux du monde entier, qu'a publiés le savant anglais M. Kennicott, dans un ouvrage auquel nous avons eu part. D'après la comparaison exacte que nous avons faite des uns et des autres, nous croyons pouvoir assurer que, dans tous ces manuscrits réunis, l'on ne trouvera pas sur le corps entier de la Bible six cents variantes qui puissent intéresser un critique. Mais les amateurs seront en état de juger si, pour le seul livre des Psaumes, la combinaison des textes polyglottes ne nous en a pas fourni un bien plus grand nombre.

Pour ce qui est des trente mille diversités grecques du Nouveau Testament, qui se trouvent dans la collection de Mill, augmentée par le savant Kuster, il n'y en a pas, de compte fait, plus de cent qui soient dignes d'attention; et même, parmi celles-ci, il n'y en a qu'une douzaine qui soient vraiment saillantes. En général, elles sont de peu de conséquence, et n'affectent que légèrement le texte. Tel est l'aveu qu'en fait lui-même Kuster, dans la préface de l'édition infol. (1) qu'il a publiée à Amsterdam en 1710: *Scire licet, plerasque tot codicum MSS. lectiones variantes in comparatis esse, ut PARUM vel NULLI inter eas intersit.*

• Ajoutons, au sujet des manuscrits hébreux, qu'ils sont la plupart très-modernes et calculés sur ceux des rabbins Ben-Ascher et Ben-Nephtali, qui vivaient au douzième siècle. Les Juifs ont toujours en grand soin de conformer leurs exemplaires à ceux de ces auteurs de la Massore, qui passent parmi eux pour les plus corrects. Ils sont même si persuadés de leur exactitude, que quelques-uns d'eux ont effacé des plus anciens manuscrits les leçons qui ne s'accordaient pas avec celles de leur texte ou de celui de Ben-Chaim (2), qui leur est semblable, et qui a servi de

(1) *Novum testamentum graecum, cum lectionibus variantibus Mss. exemplarum, versionum, editionum, SS. Patrum et scriptorum ecclesiarum; et in easdem notis. Accedunt loca scripturae parallela aliqua exegetica. Praemittitur dissertatio de libris N. T. et canonis constitutione, et S. textus N. foederis ad nostra usque tempora historia.*

(2) *Studio et labore Joannis Millii S. T. P. Collectionem millianam recensuit, meliori ordine disposuit, novisque accessionibus locupletavit Ludolphus Kusterus.*

(3) La Bible hébraïque de Jacob Ben-Chaim parut à Venise en 1547 et 1549. Celle d'Abraham Ben-Chaim avait vu le jour à Soncino dès 1488. M. Kennicott a trouvé douze mille variantes entre l'édition de Soncino et celle qui a été publiée à Amsterdam par Van-der-Hooght en 1703. Mais notre philologue met principalement en compte les lettres

modèle à la plupart des Bibles hébraïques imprimées. Nous avons découvert plus d'une fois dans les manuscrits hébreux des traces de cette conduite, qui caractérise bien l'ignorance. Car ce qu'il y aurait de plus intéressant, ce serait d'avoir des manuscrits antérieurs à la Massore, afin de pouvoir les confronter. Mais en existe-t-il quelqu'un? ou, s'il en existe, le nombre en est-il grand?

Quoi qu'il en soit, rien n'est plus difficile que d'apprécier le véritable âge d'un manuscrit hébreu; il nous faudrait pour cela un nouveau Montfaucon, qui sût distinguer, par la diverse nuance des écritures, les caractères hébreux de chaque siècle et de chaque pays, comme ce savant bénédictin l'a fait pour les manuscrits grecs. Il est hors de doute que les Juifs n'ont point été tous uniformes dans leur manière de représenter les lettres hébraïques. Les Juifs orientaux les figurent autrement que les Juifs d'occident; et, parmi ces derniers, les Juifs allemands diffèrent des Juifs portugais ou espagnols. Les manuscrits hébreux les plus estimés sont ceux dont les lettres sont carrées et d'une belle grandeur, sans points-voyelles comme sans notes massorétiques; mais ces signes sont très-équivoques. Un habile copiste donnera à ses caractères un air antique, et trompera les yeux d'un critique. Les dates mêmes des manuscrits, quoique vraies en général, peuvent aussi induire en erreur. C'est ce que remarque judicieusement le savant Michaëlis dans l'*Introduction aux livres sacrés du Nouveau Testament*, qui a paru à Göttingue pour la troisième fois en 1777, tom. I, pag. 333; car les nouveaux scribes, en copiant un ancien manuscrit, ont souvent écrit l'année et les autres notes qu'on lisait à la fin; et cela, afin de faire mieux connaître l'édition qu'ils suivaient. Par exemple, dans le manuscrit chaldéen, ou plutôt syriaque, qui contient les Évangiles de toute l'année, et qui fait partie de la précieuse collection du cardinal Barberin, on trouve l'apostrophe suivante: « Ce livre des Évangiles, qu'on lit dans le cours de l'année, a été fini et achevé par le secours de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la juridiction de la ville de Babel, par les mains de l'humble Pierre, l'an 500, après l'ascension de Notre-Seigneur dans le ciel, le 25 de mars. Loué soit Dieu à jamais ». Telle est la traduction fidèle de cette note, qui est conçue en langage syrien. Mais on voit à la page 142, colonne 1, ligne 5, les leçons de Pâques et de la passion, tirées des quatre évangélistes selon la correction de Thomas d'Héraclée, évêque de Germanie, que nous savons n'avoir vécu qu'après l'an 600 de l'ère chrétienne (voyez la *bibliothèque orientale* du prélat Assemani, tome II, pag. 90 et 95). D'ailleurs, si cette épigraphe était véritable, le manuscrit

quiescentes, N. ALEPH 7, HE, 1, OUAOU, 1, IOD, omises ou transposées, ce qui affecte l'autographe que le sens de la phrase. Les points-voyelles suivent souvent pour redresser le lecteur. D'ailleurs les notes du Periketh, rapprochent tellement nos lectures éditions modernes des anciennes, que les différences des unes avec les autres sont en général à peine sensibles.

dont il s'agit serait plus ancien que le Dioscoride de Vienne en Autriche, que le Virgile de Médicis et que celui du Vatican. Il surpasserait aussi en antiquité les manuscrits de l'Ancien et du Nouveau Testament du Vatican et de Cambridge, ainsi que le fragment coptico-grec de l'Évangile de saint Jean, que le savant prélat Borgia, secrétaire de la Propagande, vient de recevoir d'Égypte. Or ces différents morceaux sont, au jugement des connaisseurs, les plus anciens manuscrits du monde, si l'on en excepte seulement les livres grecs qu'on a découverts de nos jours sous les ruines d'Herulanum et de Pompéï, et que l'on déroule avec tant de précaution par ordre de sa majesté napolitaine.

Au reste, les discordances qu'on voit dans les manuscrits grecs ou hébreux d'aujourd'hui, se réduisent à très-peu de chose; mais malgré cela, les ouvrages de Mill et de Kennicott ne laissent pas d'avoir leur mérite. Si malheureusement ils n'eussent pas paru, l'on ne saurait à quoi s'en tenir, et l'on pourrait soupçonner que les manuscrits s'écartent davantage de l'imprimé qu'ils ne font. D'ailleurs, ce que l'on ne saurait trop apprécier, il est constant, par l'examen des deux compilations, qu'il n'y a aucune variété dans les manuscrits grecs ou hébreux, pour tout ce qui a trait à la foi ou à la morale. Nous pouvons porter le même jugement de chacun des textes polyglottes.

Bénéissons donc la divine Providence qui nous a fourni un si grand nombre de moyens pour conserver la pureté de ses oracles. Ils ont été si fort répandus et traduits en tant de divers idiomes, qu'en confrontant ces différents textes, on corrige aisément les fautes qui échappent aux copistes malhabiles et négligents. Plus on a de copies d'un ouvrage, plus on a de facilité pour recouvrer la vraie leçon de l'auteur. Car si Dieu ne fait pas des miracles sur la main des copistes, et si chacun d'eux en particulier est sujet à l'erreur, du moins est-ce une vérité de fait qu'ils ne se trompent jamais tous au même endroit; d'où il résulte qu'en combinant ensemble les exemplaires des uns et des autres, l'on remonte sûrement à la leçon primitive et originale. Peut-on se flatter d'avoir dans ce genre pour aucun ouvrage profane, l'abondance de secours que nous avons pour les livres saints? En est-il quelqu'un qui ait été aussi répandu, et qui ait passé par tant de traductions? On ne peut donc qu'admirer la mauvaise foi des philosophes modernes, qui respectent la légitimité des productions des Homères, des Cicérons, des Tite-Live, tandis qu'ils ne témoignent que du mépris pour l'authenticité de nos divins écrits. Cependant ent-on jamais, pour garantir la vraie leçon de tous les passages de ces auteurs païens, la moindre partie des puissants moyens que nous avons, en ne parlant même qu'humainement, pour constater celle des sentences de nos écrivains sacrés?

Bénéissons encore la divine providence de ce que, parmi la multitude des diverses leçons qu'ont enfantées des livres si souvent copiés, il n'en est heureu-

sement aucune qui blesse la pureté de la morale ou du dogme; cela seul n'est-il pas capable de faire apercevoir le doigt du Tout-Puissant?

Il faut cependant avouer, à la louange de nos philosophes, que, malgré leur antipathie naturelle pour tout ce qui est lié à la religion, ils se sont moins occupés à former des difficultés sur les psaumes que sur les autres parties de l'Écriture. L'auteur de la *Bible enfin expliquée*, qui est si fécond lorsqu'il s'agit de décrier nos divins oracles, a même gardé sur ce livre un profond silence. Sans doute que la force de l'enthousiasme, la noblesse de l'expression et la majesté des pensées qui régnaient dans ces odes sublimes, lui ont fait sentir la faiblesse de son génie, et lui ont fermé honteusement la bouche.

Chacun admire les poésies des Rousseau, des Racine, des Pompadour, qui ont fait parler David en français avec tant de dignité. Mais que serait-ce si on entendait le prophète-roi et les autres auteurs des psaumes, parler dans leur propre langage! Si l'ombre est capable de nous éblouir, que penser de la vive lumière qui brille dans le poète oriental? Car, on ne peut le dissimuler, nos poètes français, malgré leur riche talent, n'ont fait qu'affaiblir la beauté de l'original. La chose ne pouvait guère être autrement. La poésie des Hébreux est si différente de la nôtre, les deux langues ont si peu d'analogie ensemble, que les charmes de l'une ne sauraient passer dans l'autre. Ainsi, en mettant même à part tout motif de religion, le Psautier est le morceau de poésie le plus précieux que nous puissions avoir. S'il existait quelque chose d'aussi sublime chez aucun peuple du monde, nos philosophes lui accorderaient certainement leur admiration. Mais que les préjugés exercent un funeste empire sur ceux mêmes qui prétendent être nés pour les détruire! Ce qui serait admirable, s'il fut sorti du pinceau des Chinois, sera vil et méprisable, parce qu'il part de la main des Hébreux; ou plutôt, on applaudira aux poèmes qui chantent le vice, et l'on refusera son admiration à ceux qui célèbrent la vertu. Voilà ce qui s'appelle de la belle philosophie.

#### CHAPITRE II.

##### Subjects des psaumes.

Les cent cinquante psaumes, qui forment le corps du Psautier, sont, généralement parlant, tout autant de poèmes divers, qui ont chacun un sujet particulier. Il est important de le déterminer. Nous le fixons donc d'une manière courte et précise, selon que la matière peut le permettre. Nous nous réglons uniquement sur le contenu du cantique, sans nous mettre en peine de l'inscription qui contredit souvent ce qu'on lit dans la pièce.

C'est même ce qui est cause que nous ne sommes pas conformes aux numéros des versets de la Vulgate, parce que les titres que nous supprimons tiennent lieu d'un ou quelquefois de deux versets, comme dans le psaume L, *hébr. LI, Misereere*. Il est sans

doute para ridicule que, pour nous accorder en ce point avec nos Bibles, le premier verset de notre texte se fût trouvé ordinairement marqué numéro 2, et quelquefois numéro 3. Des poèmes qui sont entiers et complets eussent eu, par cette disposition bizarre, un air informe et tronqué.

Il ne nous sera pas difficile de faire sentir au lecteur la fausseté des titres. Nous allons en produire plusieurs exemples, qui sont capables de faire toucher la chose au doigt.

Le titre du psaume XXX, *hébr. XXX, Exaltabo te, Domine*, porte qu'il a été composé par David à la dédicace de son palais; et l'on ne voit dans tout le poème aucun vestige de dédicace ou de palais. Il n'y est question au contraire que d'actions de grâces qu'on rend à Dieu pour la guérison merveilleuse d'une maladie mortelle; ce qui convient très-bien au roi Ezéchias. Le style de la pièce est le même que celui du cantique qu'a composé ce prince, et que nous a conservé le prophète Isaïe, chapitre XXXVIII; les circonstances sont aussi semblables.

S'il en faut croire le titre ordinaire, le psaume XXXIII, *hébr. XXXIV, Benedicam Dominum*, a été écrit par David, lorsqu'il contrefit l'insensé devant Abimelech. Cependant ce ne fut pas devant ce prince que David usa d'un pareil stratagème pour échapper de chez les Philistins; la chose lui arriva du temps d'Achis, comme il est raconté dans le premier livre de Samuel, au chapitre XX, verset 15. D'ailleurs il est clair par le douzième verset, que ce poème acrostiche a été fait par un vieillard pour l'instruction des jeunes gens, et le dernier verset annonce que ce n'est que durant la captivité de Babel que qu'il a été composé.

Le psaume L, *hébr. LI, Misereere*, est donné comme l'ouvrage de David pénitent. Il est sensible toutefois qu'il ne saurait être antérieur à la captivité de Babel. Le psalmiste témoigne le vil désir qu'il a de voir la ville et le temple de Jérusalem rétablis, afin de pouvoir y offrir des holocaustes au Seigneur; ce qui suppose, du temps de l'auteur, la ruine de l'un et de l'autre. Qu'on ne s'étonne pas de nous voir avancer que ce poème a plutôt pour objet les sentiments de pénitence des Juifs captifs, que ceux que David exprima, à la vue du prophète Nathan, pour son double crime d'adultère et d'homicide. Plusieurs graves commentateurs ont eu longtemps avant nous cette pensée, et ils ont suspecté la vérité du titre que porte ce psaume dans nos Bibles. En effet l'Écriture ne nous dit nulle part que les sacrifices aient été interrompus sous le règne de David, soit de la part du prince, soit de la part du peuple. Nous ne lisons pas non plus qu'il ait existé autour de Jérusalem des murs bâtis par David, après la construction desquels on ait offert des sacrifices à l'Éternel. Nous sommes donc autorisés à chercher un autre sujet, et même un autre auteur. D'ailleurs comment David aurait-il pu dire à Dieu qu'il avait péché contre lui seul? N'avait-il pas outragé Bethsabée et Urie? n'avait-il pas

scandalisé son peuple? n'avait-il pas fait blasphémer les ennemis du Seigneur? Les Juifs captifs au contraire, en s'avouant coupables devant Dieu, pouvaient néanmoins le prendre à témoin de leur innocence envers les Chaldéens, qui les opprimaient injustement. Enfin, si David n'a pu donner des marques de son vil repentir dans le psaume *Misereere*, qui n'est pas de lui, qui empêche qu'il ne l'ait fait dans tout autre; par exemple, dans le psaume XXXI, *hébr. XXXII, Benti quorum remissa sunt iniquitates?* Ainsi la chose, pour le fond, revient au même, et l'on ne dérange en rien aux sentiments pénitents du roi-prophète. Peu importe qu'il les ait gravés dans un poème plutôt que dans un autre, pourvu que l'on convienne avec nous qu'il n'a pas manqué à cet acte de religion. De plus, quand on ne trouverait dans le psautier aucune pièce qui pût s'accorder à la circonstance présente, et ce qui n'est pas, on n'en pourrait rien conclure contre nous. Ne peut-on pas soupçonner que tous les morceaux de la composition de David ne sont pas parvenus jusqu'à nous, non plus que ceux de son fils Salomon? L'Écriture nous apprend en particulier de ce dernier qu'il avait composé un corps complet d'histoire naturelle; cependant nous n'en avons pas aujourd'hui la moindre partie. Quoi qu'il en soit, ceux des psaumes qui sont véritablement de David, sont seuls capables de faire sa gloire. De pasteur de troupeaux, il devient roi d'un grand peuple, et ses œuvres, comme poète, se chantent depuis près de trois mille ans dans l'univers. Quel est le mortel qui peut prétendre à une pareille célébrité?

Le titre du psaume LIX, *hébr. LX, Deus, repulisti*, dit que David le composa lorsqu'il défit les Syriens des deux fleuves, ou ceux de la Mésopotamie. Il ajoute que ce fut lorsque Joab revint, frappa Edom dans la vallée de Saines, et tua douze mille hommes. Or il y a ici plusieurs erreurs manifestes. D'abord, quand David combattit contre les Syriens de Mésopotamie et de Soba, il avait sous sa domination Sicheem et la vallée de Secoth; il était partout victorieux, et il avait déjà sacrifié l'arche du Seigneur sur le mont Sion. Comment donc aurait-il pu chanter ce qui suit? « O Dieu! vous nous avez rejetés et vous nous avez détruits... vous avez traité votre peuple avec la dernière sévérité; vous nous avez fait boire d'un vin de composition... Je ferai le partage de Sicheem, et je mesurerai la vallée des tentes... vous ne marcherez donc plus, ô mon Dieu, à la tête de nos armées! » Ensuite ce ne fut point Joab, mais Abisai qui frappa les Iduméens, non pas seulement au nombre de douze mais de dix-huit mille. Voilà la manière dont le fait est rapporté dans le second livre de Samuel, chapitre VIII, verset 1 et 17, et dans le premier livre des Chroniques, chapitre XVII, verset 1. Enfin on juge par le corps du Cantique, qu'il ne date que de la captivité de Babel. Le poète sacré supplie l'Éternel de délivrer ses bien aimés, de les tirer de l'oppression, et de marcher comme autrefois à la tête des armées d'Israël. Une pareille prière ne dénote-t-elle pas la

temps où le peuple captif demandait à Dieu sa liberté et son retour ?

L'inscription du psame LXXVIII, *hébr.* LXXIX, *Deus, venerant*, marque qu'il est d'Asaph, et le premier livre des Chroniques VI, 31 et 39, nous apprend qu'Asaph était contemporain de David, et l'un des principaux musiciens que ce prince avait préposés au culte du tabernacle. Mais il suffit d'analyser le poème pour sentir qu'il est de beaucoup postérieur à la génération de David. Son auteur y déplore un malheur présent ; il demande pardon pour des péchés passés ; il prie pour la délivrance du peuple ; il invective contre les ennemis d'Israël ; il parle du temple profané, de la ville de Jérusalem renversée et réduite en un monceau de pierres, enfin des saints mis à mort et laissés sans sépulture. N'est-il pas évident que ces différentes circonstances s'accordent aussi bien avec la ruine de Jérusalem sous Nabuchodonosor, qu'elles s'accordent peu avec le règne triomphant et glorieux de David ?

Le psame LXXXIX, *hébr.* XC, *Domine, refugium*, est attribué à Moïse. Mais on a, dans les différentes périodes de la vie humaine, une preuve qu'il n'a pu être écrit avant David. En effet, du temps du législateur des Juifs, la vie allait communément jusqu'à 120 ans, tandis qu'à l'époque de l'auteur du psame, ses bornes étaient déjà resserrées entre 70 ou 80 ans. Cela cadre à merveille avec le siècle du prophète-roi et des temps postérieurs, où la vie était aussi courte qu'elle l'est aujourd'hui, et nullement avec celui de Moïse, où elle était plus longue. Il paraît même que la pièce est postérieure à la captivité de Babylone. C'est ce qu'indiquent les paroles suivantes : « Faites enfin éclater la puissance de votre droite... tournez-vous vers nous, Seigneur, jusqu'à quand nous rejetterez-vous ? laissez-vous fléchir en faveur de vos serviteurs..... Nous nous sommes réjouis à proportion des jours où vous nous avez humiliés, et des années où nous avons éprouvé les maux. Jetez vos regards sur vos serviteurs et sur vos ouvrages, et conduisez leurs enfants. Que la lumière du Seigneur notre Dieu se répande sur nous, » etc. De plus, si ce poème sacré était de Moïse, on ne manquerait pas de le trouver parmi ses autres écrits, qui contiennent ses cantiques ainsi que ses lois.

Nous ne pousserons pas plus loin cette induction ; ce que nous avons dit est plus que suffisant pour démontrer que la plupart des titres des psames sont pleins d'erreurs et de contradictions. Ajoutons qu'il n'y a rien de constant et d'uniforme dans plusieurs même opposés dans le texte hébreu et dans les versions polyglottes. Ils ont été négligés par saint Hilaire et l'interprète syrien ; et, ce qui est surtout digne de remarque, ils ont été omis par l'Eglise dans l'office public ; preuve qu'on ne les regardait pas comme authentiques. Enfin ils sont écrits dans un hébreu barbare, corrompu et obscur, et ils contras-

sent étrangement avec l'élégance, la pureté et la clarté de ces divins cantiques.

Car, il faut l'avouer, la difficulté qu'on éprouve dans les psames, vient moins d'un vice dans le langage original, que des fautes de copistes ou de traducteurs. Elle tire aussi son origine de l'ignorance où l'on est de certains usages auxquels l'auteur sacré fait souvent allusion. Les Arabes ont une origine commune avec les Juifs ; ils ont toujours été leurs voisins ; leurs mœurs et leur langage devaient être analogues avec ceux du peuple hébreu. Ils ont conservé jusqu'à notre temps leur ancienne manière de vivre et de parler, parce qu'ils subsistent encore aujourd'hui en tribus dans le pays qu'ils ont d'abord occupé, et dont ils n'ont jamais été expulsés. Il est donc utile d'étudier leurs coutumes, ainsi que leur langue ; elles sont très-propres à faciliter l'intelligence de l'Écriture, et en particulier celle des psames.

#### CHAPITRE III.

##### POÉSIE DES HÉBREUX.

###### § I. Son antiquité.

Les Hébreux, comme nous l'avons déjà insinué, composaient ces sortes d'ouvrages en vers, et ils les chantaient en musique. Leur poésie était puisée dans les sources fécondes de la nature et de la religion. Ces deux puissants mobiles ont porté les premiers hommes à exprimer en vers les vifs sentiments dont ils étaient pénétrés. La beauté de la vertu, la justice des lois, la sainteté de la morale, l'histoire des grands événements, tout cela était pour eux l'objet de la poésie.

Car les anciens, pleins d'un noble enthousiasme, n'écrivaient qu'en vers : ce qui était plus propre à graver dans la mémoire leurs écrits. Les lois mêmes des premiers peuples étaient composées dans ce langage mesuré et cadencé. Telles étaient les lois de Charondas, qu'on chantait à Athènes au milieu des verres ; telles étaient celles que les Crétois donnaient à apprendre par cœur à leur jeunesse, afin que la versification et la musique inspirassent du goût pour les institutions de la patrie, et qu'on les retint plus aisément. De là vient qu'on appelait *nomos* (σῆμα) ces sortes de poèmes qu'on chantait dans les festins. Aristote fait cette remarque, et il ajoute que, de son temps, cet usage était encore en vigueur chez les Agathyrses. S'il en faut croire Strabon, les Turdetais, anciens peuples d'Espagne, avaient aussi leurs lois écrites en vers ; et Tacite nous apprend que les Germains n'avaient d'autres annales que les poèmes dans lesquels ils célébraient les héros qui les avaient précédés.

Ce ne fut que dans la suite des temps qu'on employa la prose. Phérocède, originaire de l'île de Seyros, qui vivait du temps du grand Cyrus, quelques siècles après Homère et Hésiode, fut le premier parmi les Grecs qui y eut recours ; et Cadmus de Millet suivit son exemple en écrivant l'histoire. Ceux mêmes qui commencèrent à faire des ouvrages étudiés en prose

y observèrent le goût et le tour de la poésie ; ils traitèrent leur sujet à la manière des poètes : ils n'en étaient différents que par la mesure et la cadence. Ils se réservèrent le droit de mêler dans le discours les ornements propres à la poésie : c'est pourquoi Hérodote a intitulé son histoire du nom des neuf Muses, et y a joint tant de récits merveilleux.

Si Moïse, qui sur tous les articles est entré dans un grand détail, n'a rien prescrit touchant la poésie, c'est que cet art divin n'avait pas besoin d'être recommandé ; il était très-familier au peuple hébreu. Longtemps avant ce législateur, le patriarche Isaac, prêt à rejoindre ses pères, prononça dans ce sublime langage les bénédictions qu'il donna à ses fils. Le patriarche Jacob suivit son exemple dans les fameuses prophéties qui contiennent la destinée des tribus dont ses enfants devaient être les chefs. Ce morceau est l'un des plus beaux de la Bible. Il est vrai qu'il souffre quelques difficultés ; mais nous les avons applanies dans la *Nouvelle Méthode* et la *Genèse expliquée*, ouvrages où nous avons fixé et rétabli le texte. Moïse lui-même célèbre dans un poème le passage miraculeux de la mer Rouge. Il chante, dans un autre cantique, qu'il fit à l'approche de la Palestine, les bienfaits dont l'Éternel a comblé son peuple, et les maux dont il punit les ingrats. L'homme de Dieu, sur le point de terminer sa glorieuse carrière, prédit en vers, à l'exemple de Jacob, le sort de chaque tribu. Celle de Siméon a été oubliée dans l'hébreu imprimé et dans les autres textes polyglottes ; mais Moïse en avait sûrement fait mention, et elle paraissait avec éclat dans les anciens manuscrits hébreux dont se servaient les Septante. Nous la trouvons dans l'excellent manuscrit alexandrin, qui est déposé en Angleterre au palais Saint-James. Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit à ce sujet dans la *Nouvelle Méthode*, tom. II, pag. 85-91 (1).

Si la Grèce a eu des Sapho, le peuple hébreu a eu également des femmes poètes, qui ont chanté, non des amours profanes, enfants du vice, mais ces mouvements pieux, fruits de la vertu, qui élèvent l'âme jusqu'à la Divinité. Le superbe Sissara tué par la main d'une femme, les injustes oppresseurs des Israélites mis en déroute, leurs chariots de guerre renversés, Dieu triomphant des ennemis de son peuple ; tel est le sujet du tableau animé que nous a tracé la fameuse Débora. Judith, dans une ode pleine de feu, chante la victoire que l'Éternel lui a procurée sur Holopherne, l'ennemi de la nation sainte. On con-

(1) Le clergé de France, assemblé à Paris en 1780, a bien voulu s'occuper des ouvrages de l'auteur, et ne les a pas trouvés indignes de son suffrage ; il en a même pris occasion de faire répéter sur lui des bienfaits annuels, en pensant sa générosité au-delà des bornes qu'il s'était prescrites jusqu'ici en pareil cas. Mais ce qui flatte un homme qui a de l'âme, c'est moins la pension que l'approbation du clergé de France. N'est-ce pas ce corps respectable qui est le juge naturel des travaux relatifs à la religion et à l'Écriture sainte ? On passe sous silence les autres témoignages singuliers d'estime et de bienveillance que les illustres prélats ont donnés personnellement à l'auteur, et qui sont bien capables d'enflammer un cœur reconnaissant.

nait le cantique d'actions de grâces que composa la mère de Samuel à la naissance de ce fils désiré ; il n'est ni moins sublime, ni moins propre à exprimer les sentiments d'une vive reconnaissance. Ce discours du cantique admirable qu'a proféré la Reine des vierges en se soumettant aux volentés du ciel, qui faisait choix de sa personne pour être l'instrument du salut du genre humain ?

En un mot, depuis Isaac jusqu'à Messie, le chant poétique n'a pas été interrompu parmi la nation sainte ; il a toujours été employé pour transmettre à la postérité les événements dignes de mémoire. Si nous voulions même remonter plus haut, nous en trouverions aussi des traces, non seulement dans le discours de Lamech à ses femmes, mais encore dans la malédiction dont Nôé frappa Cham, ou plutôt Chanaan, et les bénédictions qu'il répand sur Sem et Japhet. C'est dans les Écritures que nous avons les seuls restes de cette poésie primitive, qui n'était pas moins respectable par son élégance que par sa sainteté.

###### § II. Existence du mètre hébreu.

Mais en quoi consistait l'art poétique chez les Hébreux ? D'abord il n'est pas douteux que leur poésie ne fût sujette à quelque nombre et quelque mesure.

Le nom seul usité dans leur langue pour exprimer un poème serait capable de prouver ce que nous avançons. En effet, le terme *מזמור*, *mizmor*, désigne un discours concis, exempt de tout luxe de paroles, et distingué par des intervalles et des césures. De là il est arrivé qu'on a appelé *זמיר*, *zemirah*, un discours coupé de part et d'autre, et dont les diverses sentences, comme autant de rameaux, sont distribuées dans un certain ordre, à peu près comme un cep de vigne, dont le vigneron a retranché avec la serpe les branches inutiles. La racine, qui est *זמר*, *zamar*, signifie couper ; on nommait la prose, dans un sens contraire, un discours libre et sans loi, un discours diffus, *שלושה*, *schelouchah*. Le terme hébreu se dit au propre d'un arbre sauvage qui est plein de branches luxurieuses et surabondantes.

On peut établir l'existence du mètre hébreu par les poèmes acrostiches ou alphabétiques, comme sont plusieurs psames, les lamentations de Jérémie et l'éloge de la femme forte, qui termine les Proverbes de Salomon ; par les termes consacrés à la poésie, tels que *למה*, *lamo*, *למה*, *kemo*, ou lieu des simples prépositions *ל*, *lamed*, et *כ*, *kaph* ; par le pronom affixe de la troisième personne plurielle *ם*, *emo*, employé pour *ם*, *am*, ou *ם*, *hem* ; par les lettres paragogiques ou énergiques *ה*, *hé*, et *ו*, *vau*, beaucoup plus fréquentes en poésie qu'en prose (1) ; par le re-

(1) Nous ne mettons pas avec les auteurs des *Principes discutés* et la plupart des hébraïstes, un nombre des lettres paragogiques ou énergiques, *פוגאוו*, *ו*, et *ווד*, qui se trouvent quelquefois surabondant à la fin des mots.

Nous regardons ces sortes de terminaisons, comme tout autant de fautes de copistes qui se sont glissées dans l'hébreu imprimé ; preuve de cela, c'est qu'on n'en voit jamais la marque dans le samaritain, texte dont la pureté est reconnue des vrais savaux. Les Massorètes eux-mêmes ont souvent soupçonné le peu de légitimité de ces prétendues

tranchement des relatifs *שֶׁ*, *שֶׁחֵ*, et *אֲשֶׁר*, par le nombre des lettres, des syllabes, des mots et des vers; enfin, par l'harmonie des sentences et des termes correspondants.

3° On pourrait peut-être aussi prouver que les Hébreux avaient un mètre quelconque, par l'insertion du *וְאֵלֶּיךָ*, *selah*, qui ne se trouve que dans leurs œuvres poétiques. Ce mot paraît jusqu'à soixante-dix fois dans le texte hébreu des Psaumes, et trois fois dans le Cantique d'Habacuc. Les Septante en lissent même un plus grand nombre dans l'hébreu de leur temps, puisqu'il y en a un, par exemple, dans leur texte au psaume II, verset 3, qui n'est pas dans l'hébreu d'aujourd'hui, et un autre au psaume III, vers. 6. Enfin ils lisent au psaume IX, verset 17, *Odē diapsalmatos* (ὁδὴ διαψάλματος), ce qui devrait répondre à l'hébreu : *Cantique de Selah*, qui n'existe point dans l'original. Le *selah* ou *diapsalma*, qui signifie simplement une pause, ou repos, se met pour la fin de la section, de la lecture ou du chant. S'il y a ici une si grande variété entre les exemplaires grecs et les hébreux, c'est qu'il n'y a jamais rien eu de bien uniforme sur le partage des leçons, et qu'il a toujours dépendu des présidents de la synagogue. Ainsi l'origine du *selah* ou *diapsalma* ne remonte pas jusqu'aux interprètes grecs, comme le veut saint Hilaire, encore moins jusqu'aux auteurs sacrés, comme le prétend, avec plus d'absurdité, Eusèbe de Césarée dans sa Préface sur les Psaumes.

Le témoignage de ce dernier est de si peu de poids dans cette matière, qu'il suffit d'exposer son sentiment pour le réfuter. Selon lui, les musiciens, ayant David à leur tête, chantaient devant le sanctuaire les louanges du Seigneur; ils tenaient à la main leurs instruments de musique; les uns une cymbale, les autres une lyre, d'autres un psaltrion. Chacun suivait dans le chant l'impression du Saint-Esprit qui l'animaient. Le premier qui se sentait inspiré entonnait un cantique, et les autres se contentaient de répondre : *Alleluia*. Aussitôt que l'inspiration cessait, les instruments demeuraient dans le silence, et l'on écrivait *selah* ou *diapsalma*. Le bon Eusèbe rend compte de tout cela, comme s'il en eût été témoin. Le syrien, l'auteur de la Vulgate, l'éthiopien, l'arabe et l'arménien, qui négligent le *selah* ou *diapsalma* comme un mot qui ne fait rien au texte, montrent une critique bien plus judicieuse. Plusieurs exemplaires des Septante et des anciens manuscrits latins l'omettent aussi très-souvent. Ainsi, quoi qu'en dise le respectable abbé Fleury, il n'y a aucun fond à faire sur le sé-

lèttres paragogiques, puisqu'ils ont prononcé plus d'une fois qu'il fallait les effacer. Voyez les Œuvres de nos Bibles hébraïques sur les cantiques suivants : Jérémie, XIII, 21 ; XII, 25 ; XXXI, 21 ; et Ezéchiel XVI. Dans le chapitre d'Ezéchiel que nous venons de citer, la même faute des copistes revient dix fois; ce qui paraît un peu surprenant. Mais la surprise cessera, si l'on fait attention que l'OD, surajouté ici dans les verbes à la seconde personne féminine du présent, est une terminaison syriaque qui a pu facilement échapper à des copistes juifs, familiarisés avec les écrits syriens.

*lah* pour fixer le mètre des Hébreux; c'est un pur hors-d'œuvre qui n'est pas lié à la pièce, et qui ne mérite pas la moindre attention. D'ailleurs, si ce terme était essentiel à la poésie, pourquoi ne le trouvat-on jamais dans le livre de Job, les Proverbes de Salomon, et les différents cantiques qui sont répandus dans la Bible? Ne sont-ce pas là tout autant de poèmes divers, et les derniers n'étaient-ils pas même destinés, ainsi que les Psaumes et le Cantique d'Habacuc, à être chantés et mis en musique? Il en est du *selah* comme du *D*, *samech*, et du *D*, *phé*, qu'on trouve insérés dans nombre d'endroits du Pentateuque. La première lettre est l'abrégé de *שָׁלוֹם*, *shalom*, comme la seconde l'est de *פְּתוּחִים*, *phatouahim*. Ces mots, dont l'un veut dire *espace fermé*, et l'autre *espace ouvert*, pour annoncer que là finit ou commence la leçon, ne doivent-ils pas leur existence aux présidents de la synagogue, et s'est-il jamais trouvé quelqu'un qui en donnât Moïse pour auteur? Enfin l'on voit, par l'usage que les Juifs font du *selah*, qu'il ne se met que pour la fin de la section, de la lecture ou du chant. C'est, parmi eux, une conclusion de prières qui revient à la nôtre, *Ainsi-soit-il*. Ils finissent leurs épitaphes par ce terme : « Que son âme soit liée dans le ciel; amen, *selah*; ou vraiment, *ainsi-soit-il*. » Et à la fin de leurs livres, ils ont accoutumé de mettre ces quatre mots en abrégé *אָמֵן נִשְׁאָר*, *amen, nishar, selah, ouaad*; c'est-à-dire, « vraiment, pour toujours, ainsi soit-il, à jamais. » Il faut donc regarder le *selah* comme absolument étranger à la poésie.

4° Mais la musique et les chœurs, auxquels les pièces hébraïques étaient accommodées, ne supposent-ils pas un mètre? Il est difficile de concevoir, pour ne pas dire impossible, que les vers eussent pu s'adapter à la danse et à la modulation, s'ils n'eussent pas été assujettis à quelque cadence.

5° Il suffit de comparer les poèmes des Hébreux avec leurs ouvrages en prose pour sentir que les uns étaient distingués des autres par une mesure quelconque. Car le style de la poésie est si différent, chez ce peuple, de celui de la prose, que ce sont presque deux langages : tel qui comprend le style historique, n'est pas pour cela au fait du poétique; il s'y trouve au contraire si étranger, s'il n'a fait une étude particulière de cette partie, qu'il se croit transporté dans un autre monde. Il est tout étonné, après la lecture de l'histoire de la Genèse, de voir qu'il n'entend rien aux bénédictions de Jacob, et ne s'entend que du commencement et la fin du livre de Job. Qu'on passe brusquement de la lecture de *Tit-Live* à celle de Virgile, ou bien d'Hérodote à Homère, ou enfin de l'histoire de Xénophon aux tragédies de Sophocle et d'Eschyle, on remarquera sans doute une grande différence dans le style; mais, quelque considérable que soit le contraste, il est beaucoup moins sensible que celui qui est entre le chapitre XLIX de la Genèse et les autres chapitres du même livre, ou que celui du poème dramatique de Job avec l'épilogue de la pièce ou le prologue.

### § III. Fausses idées des anciens et de plusieurs modernes sur le mètre hébreu.

Maintenant voyons quel pouvait être ce mètre.

A en croire Plavin, Joseph et Philon, les poètes hébreux composaient leurs pièces en vers héroïques ou hexamètres, semblables à ceux des poèmes d'Homère et de Virgile, ou bien en vers lyriques, c'est-à-dire, en vers iambiques et alcaïques, tels que ceux des odes de Pindare et d'Horace. Origène a eu la même pensée, et Eusèbe nous apprend que cette opinion était commune parmi les anciens; saint Jérôme l'a aussi adoptée, et plusieurs modernes d'après lui. Mais le disciple n'était pas en cela plus habile que ses maîtres, et il ne faut pas trop insister sur l'autorité du saint docteur; il cherche seulement chez les Grecs, dont la littérature lui était familière, quelque image grossière du mètre hébreu, qui ne lui était pas assez connu. Il est si peu sûr de ce qu'il avance dans cette matière, qu'il tombe en contradiction avec lui-même. Il dit dans sa préface sur la Chronique d'Eusèbe, que le cantique du Deutéronome est composé en vers hexamètres et pentamètres; et dans sa lettre CLV à sainte Paule, il prétend au contraire que Moïse a écrit ce morceau de poésie en vers tétramètres iambiques. Saint Jérôme et les auteurs qu'il cite n'en savaient pas là-dessus plus que nous; la langue hébraïque était, pour eux comme pour nous, une langue morte, et ils étaient privés de plusieurs secours que nous avons aujourd'hui. Aussi aucun d'eux ne s'est mis en frais pour apporter des preuves de son sentiment. La chose ne leur eût pas été facile.

### § IV. Différence du mètre des Hébreux avec celui des Grecs et des Latins.

Car le mètre hébreu ne consiste pas dans la quantité ou dans un certain mélange de syllabes longues ou brèves; il est bien plutôt caractérisé par le nombre des syllabes, par les mots et les sentences parallèles, par les intervalles égaux ou presque égaux des membres correspondants, par la précision des périodes, par la variété incroyable des figures, des images, des personnes, des temps, et par l'accord des sentences. Telle fut autrefois la poésie chez tous les peuples; telle est en particulier l'ancienne poésie arabe, dont nous avons encore aujourd'hui plusieurs monuments si respectés des Orientaux. Saint Clément d'Alexandrie, dont chacun admire l'exactitude dans les recherches de l'antiquité, ne pense pas différemment. Il dit dans son second livre du Pédagogue, chap. 4, que les premiers Grecs chantaient dans leurs festins des hymnes semblables à ceux des Hébreux, et qu'on les appelait *scholies* (σχολια). Or, c'est une chose reconnue parmi les savants, que ces sortes de scholies étaient de la nature des poèmes que nous venons de décrire. Si quelqu'un doutait de la vérité du fait, il pourrait s'en convaincre en consultant le judicieux Potter, qui a examiné avec soin la matière dans son *Archéologie grecque*, livre IV, chapitre 20. Saint Clément d'Alexandrie, livre IV, chapitre 20. Saint Clément d'Alexandrie, livre IV, chapitre 20.

lexandrie nous assure encore, au livre VI des *Strumates* ou *Variétés*, chapitre 11, que les Psaumes de David avaient été composés dans le genre grave de l'ancien chant dorien, lequel était très-propre à célébrer la majesté divine, par des mouvements pleins de dignité. Le témoignage de ce père convient très-bien à la langue hébraïque, où la forme des mots est presque semblable, et où il y a très-peu de diverses inflexions. Les nombres *p* étiqes ne peuvent donc y être ni fort variés, ni cependant uniformes, mais tempérés, simples et plus propres à exprimer la gravité que la mobilité. Saint Grégoire de Nysse, également versé dans l'érudition profane et l'érudition sacrée, observe la même chose. Voici comme il s'exprime au chapitre III de son traité sur le titre des psaumes : « La mélodie de ces cantiques n'est pas semblable, dit-il, à celle des poèmes des autres nations, où le rythme est composé d'une certaine combinaison d'accents qui, variant le ton, le rend tantôt bas, tantôt haut, tantôt bref, tantôt long. Chez les Hébreux, la chose est autrement; leur mode ne voustise pas dans une suite sonore de mots. » Le rabbin Azarias, dont le suffrage n'est pas à mépriser dans le sujet présent, dit que « la mesure des Hébreux consiste principalement dans les choses et les sentences. » La poésie hébraïque ne reconnaît donc pas pour caractère distinctif la quantité, c'est-à-dire, la longueur ou la brièveté des syllabes, mode qu'ont inventé les Grecs, et qu'ont suivi les Latins.

### § V. Différence du mètre des Hébreux avec celui des Français et des autres peuples modernes.

Elle diffère également de la poésie des Français et des autres peuples modernes, n'étant pas une poésie rimée. Ceux qui, à l'exemple de le Clerc et de Fourmont, ont une prétention contraire, sont obligés, pour assujettir le texte à leurs règles, de changer d'une manière arbitraire la ponctuation, l'ordre des mots, quelquefois même le sens. Ils allongent ou raccourcissent les vers et les syllabes, comme ils le jugent à propos, sans y observer d'autre proportion que celle qu'y met le retour du même son. Il n'y a pas un livre, pas une harangue de Démosthène ou de Cicéron, qui, par une méthode aussi pleine de licence, ne puisse devenir une pièce rimée. C'est ce que nous avons remarqué, avec Charles Chais (1), dans notre *Exode*

(1) Nous pensions d'abord que Charles Chais était Hollandais, et nous avons parlé d'après cette idée dans l'*Exode expliqué*. Ce qui nous a induit en erreur, c'est le long séjour qu'il a fait dans les Provinces-Unies, où ses ouvrages ont été imprimés. Mais nous venons de découvrir qu'il est originaire de Grèbe. Il est né dans cette ville en 1701. Il commença à nous donner en 1744 un commentaire littéral sur l'Écriture, uniquement composé de notes choisies, tirées de divers auteurs anglais. Il a étendu davantage son plan dans la seconde partie du tome IV et dans les tomes suivants. Alors il s'est souvent joint aux richesses des interprètes anglais, celles dont on est redevable aux recherches des savants des autres nations. Cet auteur, qui a mérité un rang distingué dans la république des lettres, n'a pas fini la tâche qu'il s'était prescrite. Il en est resté aux livres des Rois. S'il eût donné les Psaumes, nous pourrions de la savante préface qu'il nous avait renvoyée sur ce livre.



Est, qui divitem se simulat, cum desint omnia  
Qui pauperem se fingit, cum divitiae sint unitae.  
Sapiens in oculis suis vir dives;  
Sed pauper prudens explorat eum.

Les plaies qu'on reçoit d'un ami sont agréables;  
Mais les laisons d'un ennemi sont importunes.  
L'homme qui est rassasié foule aux pieds le rayon de miel;  
Mais l'amertume se change en douceur pour l'affamé.  
Il en est à qui tout manque, et qui se donnent pour riches;  
Il en est qui abondent de richesses, et qui se font passer pour pauvres.  
L'homme riche est sage à ses propres yeux;  
Mais un pauvre prudent le met à l'épreuve (1).

3° Enfin le parallélisme des sentences peut consister dans la seule construction. Cela arrive toutes les fois que les membres qui se répondent ne sont ni synonymes ni opposés. On appellera, si on le veut, ce dernier genre, les synthèses ou compositions parallèles.

THORATH IEOHAH THEMIMAH, MESCHIBATH NEPHÉCH;  
EBOUTH IEOHAH NÉMANAH, MACHEKIMATH PHÉTHI.  
PACHOUBÉ IEOHAH IESSCHARIM; MASAMECHÉ LÉB,  
MITSOUATH IEOHAH BARAH, MEIRATH ÉNAM.  
IEATH IEOHAH TEOHAH, OMEHÉTH LAAD.  
MI-CHEPHÉTHI IEOHAH ÉMÉTH, TSOEQUO IACREDAO.  
HANNEGÉMADIM MIZZAAB, OUMIPHAAZ BAR.  
OUMETHOQU MIBERASCH OENOPHETH TSOEFIRM.

Lex Jehovah perfecta, convertens animam;  
Testimonium Jehovah verax, sapientiam prestans imperio.

Precepta Jehovah recta, exhilarantia cor;  
Disciplina Jehovah pura, illuminans oculos.  
Timor Jehovah mundus, permanens in seculum;  
Judicia Jehovah veritas, iusta sunt pariter.  
Desiderabilia auro et obryzo plurimo;  
Et dulciora melle et liquoris favorum.

La loi de l'Eternel est parfaite, elle convertit l'âme;  
L'oracle de l'Eternel est infallible, il remplit le sillon d'intelligence.

Les préceptes de l'Eternel sont pleins d'équité, ils combinent le cœur d'allégresse.  
La doctrine de l'Eternel est pure, elle éclaire les yeux.  
La crainte de l'Eternel est chaste, elle subsiste toujours.  
Les jugements de l'Eternel sont la vérité même; ils sont aussi pleins de justice.

Ils sont préférables à l'or et à des monceaux d'or le plus épuré;  
Ils sont plus agréables au goût que le miel et que la plus pure liqueur qui découle de ses rayons (2).

Les synthèses parallèles éprouvent dans leur forme une variété étonnante. La nuance qui différencie les membres, y est quelquefois si légère, qu'elle échappe à ceux qui ne sont pas bien familiarisés avec la poésie des Hébreux. Qui ne croirait, par exemple, au premier coup-d'œil, que les paroles suivantes ne forment qu'un seul membre?

OUAANI NASACHETHI MALEKI AL TSIONEF QODESCH.

Ego vero uixi regem meum in Sion, monte sanctitatis meae.

J'ai sacré moi-même mon roi sur Sion, montagne où réside ma sainteté (3).

Cependant, quand on y regarde de plus près, et qu'on médite profondément sur la composition de tout le poème, on voit, à n'en pas douter, qu'il

(1) Proverbes, XXVII, 6, 7; XIII, 7; XXVIII, 11.  
(2) Psaume XVIII, hebr. XIX, versets 8, 9, 10 et 11.  
(3) Psaume II, verset 6.

faut diviser ceci en deux membres, comme si on lisait :

OUAANI NASACHETHI MALEKI;  
NASACHETHIO AL TSION, HAR QODESCH.

Ego vero uixi regem meum;  
Uixi eum in Sion, monte sanctitatis meae.

J'ai sacré moi-même mon roi;

Je l'ai sacré sur Sion, montagne où réside ma sainteté.

On doit dire la même chose de tous les autres endroits où la distinction des membres parallèles paraît presque imperceptible. Car, dans le fond, le germe du parallélisme existe toujours dans les vers hébreux, et l'on n'en citera jamais aucun où l'on ne puisse le faire remarquer.

Les Massorètes eux-mêmes paraissent avoir senti cela. Ils ont affecté, dans le passage en question, la mot **מַלְכִי**, MALEKI, qui veut dire *regem meum* (mon roi), de l'accent ATHNAC, dont ils se servent communément pour marquer la distinction des membres. Voyons aussi l'hébreu ponctué sur les endroits suivants : psalms XVII, 7, XXXII, 5, XXXIII, 14, CII, 8, CXXXVII, 2.

Ces principes, qui sont propres à caractériser la poésie des Hébreux, sont d'autant plus essentiels à savoir que, sans eux, on se flatterait en vain de pouvoir saisir le véritable sens des psalms et des autres poèmes sacrés. Ceux qui souhaiteront avoir plus de détail, sur cette matière, peuvent consulter le traité de Lowth (1), docteur d'Oxford, ensuite évêque de la même ville, et aujourd'hui évêque de Londres. C'est ce savant Anglais qui a excité M. Kennicot, son confrère, dans l'université d'Oxford, à rassembler les variantes des manuscrits hébreux; et entreprendre la louable, dont nous avons parlé plus d'une fois avec les éloges qu'elle mérite.

§ IX. Le parallélisme poétique des Hébreux doit être le flambeau d'un interprète.

Maintenant disons un mot des fausses traductions qui ne doivent leur origine qu'à l'ignorance où étaient nos interprètes du parallélisme poétique des Hébreux.

(1) De sacra poesi hebraeorum proleciones academicae Oxonii habitae; subijctis metrica Hariana brevis conspectio, et oratio Creviana. Oxonii, e typographio Clarendoniano, 1753, in-4° et in-8°.

M. Jean David Michaëlis, directeur de l'Académie de Göttingue, a donné en 1738, en 1761 et en 1770, deux éditions de cet ouvrage, dans le format in-8°, et il l'a enrichi de notes curieuses et intéressantes. Il a fait, ainsi que nous, usage, dans son travail, de l'arabe; idiomie vivante qui a une grande affinité avec l'hébreu, et qui nous a conservé toute l'énergie de cette langue morte. C'est un secours puissant que n'a pu employer M. Lowth, qui ignorait l'arabe et les autres langues orientales, sans la complaisance desquelles on ne posséderait jamais l'hébreu que dans un degré médiocre. Les anglais eux-mêmes ont si fort goûté les judicieuses remarques du savant allemand qu'ils les ont fait imprimer séparément à Oxford, en 1763, en un volume in-8°, afin que les amateurs qui possèdent l'édition anglaise ne fuissent pas privés de cette richesse littéraire. Le père de M. Michaëlis, qui s'appelait Jean Henri, s'est également distingué dans la littérature orientale, et il nous a laissé sur cette matière d'excellents ouvrages.

1° On rend communément ces paroles du psaume XXII, verset 31 :

IABOUB, OUEIAGGHIDOU TSDIEQATHO  
LEAH NOLAD, KI ASAH.

Par :

Venient, et profitebuntur iustitiam ejus  
populo nasciuro, Quia fecit.  
Ils viendront, et ils annonceront sa justice  
au peuple à venir, Parce qu'il a accompli.

Il est clair qu'alors tout le rythme du poème sacré disparaît. Des oreilles hébraïques ne peuvent supporter une semblable version; elle est trop prosaïque, et elle est réprochée avec raison par les auteurs de l'accentuation massorétique, qui placent l'athnac, ou la pause intermédiaire, après TSDIEQATHO.

Il faut traduire :

Venient et profitebuntur veritatem ejus,  
Populo nasciuro, quod fecerit.  
Ils viendront, et ils annonceront sa vérité;  
Ils annonceront au peuple à venir l'accomplissement de ses promesses.

Nous rendons ici **יָשׁוּבִים** TSDIEQATHO, non pas par *justitiam ejus* [sa justice], mais par *veritatem ejus* [sa vérité]. La racine **יָשׁוּב** TSDABAQ est prise dans ce sens chez les Arabes, et l'hébreu du prophète Isaié suppose souvent cette acception.

2° Le texte original, au psaume CXVII, verset 9, porte :

NOTRÉH LIBEHÉMAR LACHEMAH,  
LIBENÉ OREB ASCHER IGERIAOU.

Dat jumentis cibum suum,  
Pulis corvi qui clamant (seu clamosis).  
Il donne aux animaux leur nourriture,  
Aux petits du corbeau qui crient.

Telle est la traduction ordinaire; mais elle n'est pas exacte. L'harmonie des deux hémistiches demande qu'on dise :

Dat jumentis cibum suum,  
Pulis corvi id quod clamant.  
Il donne aux animaux leur nourriture,  
Il donne aux petits du corbeau la substance qu'ils demandent par leurs cris.

3° Nous lisons au Psaume XXV, verset 15 :

NAPHESCHO BETOH TALLIN,  
OUEZAREO IRASCH ARÉTS.

Anima ejus in bono pernoctabit,  
Et semen ejus hereditabit terram.  
Son âme passera la nuit dans le bien,  
Et sa postérité aura la terre en héritage.

Si l'on néglige le parallélisme poétique, l'on ne pourra jamais déterminer le vrai sens de l'expression *in bono pernoctare* [passer la nuit dans le bien]; car, prise en elle-même et abstraction faite du rythme hébreu, elle peut signifier : 1° Dormir avec sécurité et à l'abri de tout danger; 2° surmonter heureusement les périls qui peuvent être comparés à la nuit et aux ténèbres; 3° jouir d'une félicité constante et d'une prospérité imperturbable; 4° être heureux

après la mort et dans le tombeau. Mais l'accord, qui doit régner entre les deux hémistiches, lève toute équivoque, et il décide en faveur du dernier sens.

L'on verra, à la lecture de notre Psautier, que cette règle nous sert souvent à éviter les amphibologies. C'est une boussole qui nous fait éviter bien des écueils.

Si les auteurs des *Principes discutés* ont donné dans plusieurs méprises, pour ne l'avoir pas employée, nous ne leur en ferons pas un crime, puisque la plupart des interprètes ont méconnu le principe fondamental que nous développons ici.

§ X. Images employées par les poètes hébreux.

Après avoir fait connaître le génie de la poésie hébraïque, il nous faut parler des images qu'on y remarque. Les poètes hébreux, qui ont l'imagination vive et noble, les empruntent : 1° Des choses naturelles, surtout de celles qui sont communes à la Palestine, à la Phénicie et à la Syrie. Ils peignent les choses heureuses sous l'image de la lumière; les malheureuses, sous celles des ténèbres ou d'un torrent impétueux, qui, se précipitant avec fracas du haut des montagnes, et se répandant dans les plaines, ne connaît aucun obstacle, renverse tout, et ravage les campagnes; les hommes forts et courageux, sous celle des lions, dont les rives du Jourdain sont peuplées; les choses élevées, sous celle des cèdres, qui sont communs dans le pays. Ils représentent un homme heureux sous l'emblème du palmier; une épouse féconde, sous celui de l'olivier. Ils comparent au Liban la majesté de l'homme; au Carmel, la beauté de la femme : similitude qui est fondée sur ce que la première montagne est fameuse par sa hauteur et par la quantité de cèdres qui en couvrent le sommet; la seconde, au contraire, moins élevée, mais plus fertile, abonde en vignobles, en plans d'olivier et en arbres fruitiers de toute espèce. 2° Ils font des allusions aux coutumes et aux arts reçus chez leur nation. C'est pourquoi l'on voit figurer, dans leurs discours, les meules, les pressoirs, l'agriculture, la vie pastorale, la broderie phrygienne, les monuments élevés aux morts, et les rites observés dans la sépulture. 3° Ils tirent des métaphores des choses consacrées, du temple, de l'arche, du tabernacle, des sacrifices, des oblations, de l'unction des souverains pontifes et des prêtres. Ainsi, pour exprimer la majesté suprême, ils représentent Dieu revêtu de gloire, habillé de magnificence, ceint de force. 4° Ils puisent des comparaisons dans l'histoire sacrée. Le chaos, la création, le jardin d'Eden, la ruine des villes de la Pentapole, les prodiges opérés en Egypte, dans le désert, dans les passages de la mer Rouge et du Jourdain; tout cela est pour eux une source féconde de tableaux.

§ XI. Style des poètes hébreux.

Le style des poètes hébreux est aussi clair que celui de nos philosophes modernes est obscur et entortillé. Il ne leur arrive jamais d'employer ces phrases

amphigouriques qui, paraissant annoncer beaucoup, ne disent rien. Ils se donnent bien de garde de prendre leurs comparaisons dans les sciences inconnues au commun des hommes. Ils bannissent avec soin de leurs écrits les métaphores tirées de la géométrie et des autres sciences abstraites. La belle nature est toujours à leur commandement, et sous leur plume tout est coloré, tout vit, tout respire. La prosopopée qui personifie les objets leur est très-familière. Ils font, à l'aspect de l'Éternel, trembler la terre de respect, bondir de joie les collines, tressaillir d'allégresse les montagnes. Ils représentent la vérité, la justice, et les autres attributs divins, comme tout autant de ministres de la divinité, qui se tiennent respectueusement debout, ou qui marchent devant elle, prêts à exécuter ses ordres.

Ils ont un rare talent pour varier le discours, et pour se faire lire toujours avec un nouveau plaisir. On serait presque tenté de croire, à une rapide lecture, qu'ils n'emploient que des paroles qui disent la même chose; mais plus on s'y applique, plus on les trouve pleines, et plus on y remarque de pensées et de figures nouvelles. Ils sont bien différents de la plupart des poètes d'aujourd'hui, qui éblouissent d'abord le lecteur par quelques étincelles qu'ils font briller, mais qui, étant dépourvus de chaleur, ne laissent enfin pour toute impression que le dégoût qu'inspire leur fade monotonie.

#### § XII. Beauté inimitable des poésies hébraïques.

Tout est admirable dans les poésies hébraïques: le dessin, les pensées, les figures, l'élocution. Mais cette dernière partie n'est connue que de ceux qui possèdent parfaitement l'hébreu. Les autres ne voient ces beautés qu'à travers une traduction qui en ôte toute la grâce, surtout pour les psaumes où ce voile est double, puisque la version que nous en avons dans la Vulgate, est faite sur le grec des Septante. Que l'on rende ainsi littéralement les plus beaux morceaux des poésies latines, ou pour faire la comparaison plus juste, que l'on mette en français les versions latines des poésies grecs, on verra qu'ils ne sont pas supportables. Il faut que les poésies hébraïques aient une beauté qui leur soit bien propre, puisque ceux qui ne les lisent qu'en latin, ne laissent pas de les apercevoir. Quelque barbares que puissent en être les versions, pourvu qu'elles soient en prose et faites mot à mot, on s'aperçoit toujours du discours nombreux de l'original; et à travers l'enveloppe grossière d'un latin corrompu, on sent tout le feu et l'enthousiasme qui anime le poète sacré. Mais la chose est bien différente dans les versions qu'on a faites en vers ou qui sont paraphrasées, telles que la latine et la française des auteurs des *Principes discutés*, parce qu'alors toute l'harmonie et toute la consonnance du poème hébreu disparaissent.

Plus on remonte dans l'antiquité, plus les poésies avaient une beauté originale. Les poètes latins sont supérieurs aux français, et les poètes grecs aux la-

tins. L'Iliade ou l'Odyssée d'Homère l'emporte sur l'Énéide de Virgile, et l'Énéide sur la Henriade de Voltaire. C'est un aveu que font tous les gens de goût. D'après ce principe doit-on être étonné de trouver dans la touche des poètes hébreux quelque chose d'inimitable?

§ XIII. Si les Hébreux ont eu des orateurs parfaits. Quoique les poètes aient atteint chez les Hébreux le dernier point de leur art, nous ne croyons pas pouvoir assurer la même chose des orateurs. La constitution de ce peuple n'était pas propre, ainsi que celle des Grecs et des Romains, à en former. A Rome et à Athènes, où tout le monde avait naturellement du goût pour l'élocution, et où chacun était accoutumé à parler en public sur toutes sortes de sujets, il n'était pas rare d'y voir naître des orateurs. Les Anglais, dont le gouvernement approche beaucoup de celui des Grecs et des Romains, nous fournissent aussi des modèles dans ce genre. Il est vrai qu'ils n'ont pas comme nous le talent du geste et de la déclamation; leurs harangues ne sont pas non plus peignées et calaminées comme nos discours académiques; mais en revanche, leur élocution est plus mâle et plus persuasive; leurs discours sont plus variés, et l'on y remarque plus de mouvement et de plus grands traits que parai nous.

Ce n'est qu'après une certaine succession de siècles que les orateurs se lèvent comme autant d'étoiles brillantes. Ils n'ont paru dans la Grèce que longtemps après Homère. L'on ne conçoit pas qu'ils puissent exister dans une ville, à moins qu'elle ne jouisse d'une longue liberté, que les lettres n'y soient généralement en honneur; en sorte que les citoyens soient familiarisés avec l'élégance et la politesse. Dans une république où chacun concourt au gouvernement, l'auditoire s'agrandit, l'orateur s'enflamme, l'homme zélé pour la patrie s'empresse à instruire ses concitoyens et à les émouvoir. Le discours cependant ne sera pas orné; ce ne seront que des sentences et des proverbes, à moins que le peuple ne soit dans la prospérité, et que les beaux-arts n'y soient cultivés de longue main. La paix et l'abondance favorisent le progrès des lettres et de l'éloquence. Dans la disette au contraire, et au milieu du tumulte des armes, ce n'est qu'un très-petit nombre qui se livre à la littérature: s'il naissait alors un orateur, il manquerait d'auditeurs qui pussent par leur blâme, leur ennuï, leur applaudissement ou leur admiration, le former et le perfectionner. Avant donc que l'on parvienne à avoir un orateur accompli, il se passe dans une nation une longue suite d'années. D'abord on compare les anciens orateurs avec les nouveaux, on évite les défauts des uns, on imite les bonnes qualités des autres, on ajoute de nouvelles beautés; enfin, par une noble émulation et un grand exercice, on arrive à la perfection. On manquera longtemps de l'arrondissement des périodes, de la claire distribution du sujet, qui devient plus utile à mesure que les discours sont plus longs et

qu'ils s'éloignent davantage de la brièveté des sentences. On désirera un choix heureux dans les mots, dont plusieurs ne déplaissent pas dans les lettres missives ou les conversations familières, mais qui choquent dans un discours soutenu. On contractera l'habitude de varier les exordes, ce qui est surtout nécessaire lorsque les différents orateurs ont traité souvent la même matière; autrement on ennuiant l'auditoire par des débuts uniformes. Ces diverses qualités, qui font partie de l'orateur, s'acquerront par degrés chez un peuple libre et savant; et l'on verra de siècle en siècle se montrer des génies supérieurs parmi ceux qui s'appliquent à l'art oratoire.

De tout ceci il résulte qu'avant Moïse il ne pouvait y avoir d'orateurs dans la nation sainte, qui était assujettie au joug dur et cruel des Egyptiens. On ne peut pas même en supposer sous le gouvernement de Moïse où elle a recouvré la liberté. L'éloquence ne saurait être dans son lustre, dans un commencement de prospérité. D'ailleurs les Hébreux n'étaient pas libres civilement. Dieu était leur roi qui les conduisait par son prophète. Il ne se tenait point d'assemblée du peuple pour délibérer sur la chose publique, et pour proposer des lois. Quand il s'élevait une sédition, on la réprimait plutôt par un grave commandement que par un discours étudié: ou bien les coupables étaient punis par l'intervention immédiate de Dieu, par des miracles, tels que la peste, le feu du ciel, la terre entrouverte.

Le siècle de Moïse était cependant l'âge d'or pour la langue hébraïque, et les poètes ou historiens postérieurs, comparés à Moïse, lui sont bien inférieurs; en sorte que l'on peut dire que la nature a éprouvé dans cet homme admirable s'il était possible qu'il y eût un orateur dans l'Orient.

Après Moïse, sous Josué et les Juges, les Hébreux ont été continuellement en guerre avec leurs voisins, et ils en ont eu beaucoup à souffrir: temps peu propre à encourager l'éloquence.

Durant l'empire des Rois, le peuple était instruit par le ministère des prophètes, qui écrivaient communément en vers et non en prose. Si quelques-uns d'eux ont employé la dernière manière d'écrire, c'était plutôt des sentences courtes qu'un style oratoire.

De là vient que la langue hébraïque a contracté un certain laconisme. Elle n'admet pas, à l'exemple des Grecs et des Latins, l'arrangement nombreux et cadencé des longues périodes. Le petit nombre de racines qui la composent lui permettrait-il d'éprouver dans les termes une semblable variété?

#### CHAPITRE IV.

##### MUSIQUE DES HÉBREUX.

#### § I. Son antique.

Moïse n'a porté dans son code aucun règlement sur la musique, non plus que sur la poésie. Il a seulement

ordonné aux Israélites de faire des trompettes, ou des *charotsseorn*, d'argent. Les prêtres, qui étaient la partie la plus respectée de la nation, devaient s'en servir pour annoncer les combats, les sacrifices solennels, les repas publics, les néoméniés ou nouvelles lunes, les années sabbatiques et jubilaires. Quoique les Hébreux n'eussent aucune ordonnance touchant la musique, ils n'ont pas laissé de la cultiver avec soin. La poésie et la musique furent toujours deux sciences inséparables. Les Hébreux, après avoir passé à pied sec la mer Rouge, chantèrent d'un commun accord un fameux cantique d'actions de grâces. Les filles de Silo, lorsque le tabernacle était dans leur ville, célébraient chaque solennité par des chants et des danses sacrées (1). Quand David, accompagné des lévites et de tout le peuple, transporta l'arche, de la ville de Cariathiarim au mont Sion, on ne cessa de chanter des odes à la gloire de l'Éternel.

#### § II. Multitude des musiciens consacrés au culte du tabernacle ou du temple.

La musique, qui fut en usage chez la nation sainte dès sa première origine, reçut un nouveau lustre sous le règne de David. Ce prince religieux choisit parmi les lévites quatre mille musiciens pour célébrer les louanges du Seigneur dans le tabernacle; et afin d'éviter la confusion, il les divisa en vingt-quatre classes, présidées par tout autant de chefs. Ces vingt-quatre grands maîtres de musique étaient les quatre fils d'Asaph, les six d'Iditun, et les quatorze d'Héman. Ils avaient chacun sous eux onze maîtres particuliers qui commandaient à une division de leur classe et qui leur enseignaient les principes de la musique; ce qui forme le nombre de deux cent soixante-quatre maîtres, et même de deux cent quatre-vingt-huit, si l'on comprend les chefs de classe. Sur eux tous étaient préparés trois surintendants généraux, savoir: Asaph, Héman et Iditun ou Elhan (2).

(1) Les auteurs anglais de l'*histoire universelle*, depuis le commencement du monde, remarquent que les Hébreux avaient des danses religieuses qui devaient s'exécuter avec beaucoup de gravité, et s'accorder avec la musique et les paroles, tome V de la nouvelle traduction française *m-8*, par M. le Tournour et ses deux adjoints. Paris, chez Montard, 1779.

Cet usage se retrouve chez les Chinois. Ce qu'en dit M. Amiot en divers endroits de son *Mémoire sur la musique*, tome VI des *Mémoires concernant les Chinois*, Paris, 1780, peut nous donner une idée des danses sacrées des Hébreux. Ce savant missionnaire, en parlant de l'hymne qui se chante dans la cérémonie que fait l'empereur en l'honneur des ancêtres, nous apprend, pag. 182, que les danses qui accompagnent cet hymne sont exécutées par « des hommes graves, qui expriment gravement par leurs gestes, leurs attitudes et toutes leurs évolutions, les sentiments dont le fils du ciel (l'empereur) est censé devoir être pénétré lorsqu'il s'acquitte envers ses ancêtres des devoirs que lui impose la piété filiale. » Et il ajoute: « Pendant qu'on chante le premier mot de l'hymne, qui signifie, *peux, mériter profondément*, les danseurs sont debout, ayant la tête penchée sur la poitrine, et se tiennent immobiles. » C'est ce qui est représenté à la planche 40 de ce *Mémoire*.

(2) Voici encore une sorte de conformité entre les anciens Chinois et les Hébreux. Dans la traduction manuscrite, faite par M. Amiot, de l'ouvrage de *Li-tsong-ty* sur l'ancienne musique chinoise, cahier A, pag. 36, on trouve le texte suivant:

« Les officiers de musique étaient: 1° deux grands manda-